

# Amiante : opérateur de chantier - Formation préalable - Sous-section 4 (formation répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 février 2012 - R4412-139)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ASFO ADOUR  
Christine DESBIEYS  
05.58.75.72.80  
asfo.mdm@asfo-adour.org

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Être âgé d'au moins 18 ans Aptitude médicale : fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source Mettre en œuvre les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante. Formation répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 Février 2012 (R4412-139)

## Contenu et modalités d'organisation

FORMATION THEORIQUE Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la santé Les exigences de la réglementation Interdiction de l'amiante Prévention du risque amiante Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition Droits individuels et collectifs L'identification de l'amiante Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante Appliquer les procédures et méthodes d'intervention Alerter l'encadrement de la présence éventuelle d'amiante Procédures de contrôle Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales Durées maximales d'intervention en zone confinée Procédures de décontamination du personnel et des équipements Procédures d'entrée et de sortie de zone Consignes d'hygiène dans les bases de vie Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets Les équipements de protection Rôle des équipements de protection collective Limites d'efficacité et durées de port en continu Utilisation selon les consignes établies Détection de dysfonctionnements. MISES EN SITUATION SUR PLATE-FORME PEDAGOGIQUE Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés et les durées de port en continu recommandées Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoùssièrement induits Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source Sur la base de l'évaluation des risques, appliquer un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS Appliquer les procédures recommandées

...  
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00023944	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Ustaritz (64)	ASFO ADOUR - USTARITZ		Non éligible	FPC
00023943	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Saint-Paul-lès-Dax (40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX		Non éligible	FPC
00023942	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Mont-de-Marsan (40)	ASFO ADOUR		Non éligible	FPC